

Conseil Municipal - Commissions et délégations - Modification de représentants

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Comité Technique Paritaire Ville et CCAS comprend des délégués issus du Conseil Municipal et des délégués issus de l'Administration.

Deux délégués fonctionnaires ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Il convient donc de les remplacer.

Il est proposé de désigner :

- M. Patrick AYACHE, Directeur Général des Services, en remplacement de M. Jean-Paul CHEVAILLER en qualité de délégué fonctionnaire titulaire

- M. Gérard DORNIER, Ingénieur en Chef, en remplacement de M. Claude DELITOT en qualité de délégué fonctionnaire suppléant.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

«M. LE MAIRE : Je vais vous dire que ce soir je suis heureux d'accueillir parmi nous Patrick AYACHE qui est notre nouveau Directeur Général. Il était là dès le 2 janvier après-midi car le matin il a commencé son déménagement. Il nous vient d'Arles. Patrick AYACHE a passé toute sa carrière dans la fonction territoriale et il connaît parfaitement le fonctionnement de villes comme les nôtres. Il va, j'en suis sûr, nous être d'un très grand secours. On a déjà commencé à travailler entre autres sur le budget et les orientations budgétaires. Donc, Monsieur AYACHE, bienvenue à Besançon !

Quant à Gérard DORNIER, qui devient Ingénieur en Chef, je lui demande de se lever afin que les élus voient bien qui il est. C'est une figure qui est déjà depuis quelques années dans nos services municipaux. Je renouvelle donc mes souhaits de bienvenue à Patrick AYACHE et mes félicitations à Gérard DORNIER».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 janvier 2002.